

De nouvelles méthodes de collecte des données amélioreront l'évaluation des programmes d'accès pour les jeunes autochtones

La province de l'Ontario a entrepris diverses initiatives pour accroître le nombre d'étudiantes et étudiants autochtones au niveau postsecondaire, mais en améliorant les méthodes de collecte des données, on pourrait obtenir des renseignements plus fiables sur l'efficacité des programmes d'accès.

Description du projet

Le **Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES)** a commandé une étude afin d'aider le gouvernement provincial à déterminer la meilleure façon de recueillir des données sur les jeunes Autochtones qui font des études supérieures. Les populations autochtones canadiennes sont traditionnellement insuffisamment représentées au niveau postsecondaire alors que, proportionnellement, elles sont plus jeunes et s'accroissent plus rapidement que le reste de la population. L'étude, qui prône l'élargissement des méthodes de collecte de données, comme les rapports sur les ententes de responsabilisation pluriannuelles, propose des nouvelles méthodes et quelques mises en garde sur la façon dont les données sont recueillies et utilisées.

Menée par le Conseil canadien sur l'apprentissage, l'étude intitulée ***Auto-identification des Autochtones et données sur les étudiants de niveau postsecondaire en Ontario : obstacles et possibilités***, se basait sur un examen de la littérature, une analyse des méthodes utilisées actuellement en Ontario et ailleurs, et un sondage en ligne des membres du personnel concernés des collèges et des universités de la province.

Conclusions/Incidences des politiques

Selon l'étude, une **méthode de collecte des données uniforme appliquée à l'échelle du système** permettrait d'obtenir des données claires, complètes et comparables. Une **question d'auto-identification normalisée** devrait être incluse dans une méthode de collecte de données utilisée par tous les établissements d'enseignement postsecondaire, **administrée dans le cadre d'un processus centralisé**, comme les services de demande d'admission dans les collèges et les universités de l'Ontario. L'étude souligne que les **étudiants autochtones, les membres de la collectivité et les organismes de la province** devraient participer à l'élaboration de la question normalisée.

L'étude suggère également d'élargir **le numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO) à l'échelle du système d'éducation postsecondaire**. Actuellement, le NISO est un numéro unique attribué par le ministère de l'Éducation à chaque élève du palier élémentaire et secondaire de la province aux fins d'identification et de suivi. Si, d'après l'étude, cette méthode améliorerait les données relatives à tous les étudiants et étudiantes, son intérêt réside particulièrement **dans le fait qu'elle permet d'évaluer l'efficacité des initiatives du gouvernement visant les groupes insuffisamment représentés**.

Les objectifs et les usages de l'information recueillie doivent être transparents, souligne l'étude. Et même si la question est normalisée, on doit s'attendre à **un certain niveau d'imprécision** attribuable en partie au fait que certains groupes répugnent à s'identifier dans certains cas.

Cette étude a été réalisée en 2009 par Stephanie Oldford, analyste des politiques de recherche, et Charles Ungerleider, directeur, Recherche et mobilisation des connaissances, Conseil canadien sur l'apprentissage.